



Paris, le 23 mars 2012

RAS LE BOL : REAGISSONS !

Le contexte international, européen et français continue à être fortement marqué par la crise économique et sociale qui serait soit disant liée à la dette des Etats. Ce sont leurs politiques sociales menées par les différents gouvernements et les charges portées par les entreprises qui sont désignées à tort comme responsable de l'expansion de cette dette.

C'est en Europe que cette crise développe ses plus grands effets. C'est aux populations de l'Italie, de l'Espagne et surtout de la Grèce que l'on fait payer les contrecoups de la crise.

Le dernier plan d'austérité, imposé à la Grèce par les autorités des pays dits dirigeants que sont l'Allemagne et la France montre que la règle de remboursement de la dette n'est pas incontournable. Cependant ce sont les intérêts des banques privées qui ont été en premier préservés. De même lorsque la Banque Européenne (BCE) prête aux banques à des taux réduits (1%) alors que les Etats doivent emprunter à ces dernières à des taux plus élevés, c'est encore leurs intérêts qui sont priorités.

De plus la réforme du traité Européen (le Pacte budgétaire) oblige les états à diminuer leur déficit, ce qui pèsera également sur les politiques sociales.

Ce ne sont jamais les responsables de la crise qui sont visés mais toujours les populations qui sont victimes.

Dans ce contexte, la manifestation européenne appelée par la Confédération Européenne des Syndicats (CES) le 29 février dernier pour dénoncer ce Pacte Budgétaire n'a pas été à la hauteur des enjeux. Alors que la CES, pour la première fois de son existence, prenait position contre un traité Européen, nous aurions souhaité une mobilisation plus importante.

La trêve syndicale ne saurait être de mise en cette période et les questions sociales, omniprésentes dans la campagne, devraient être reprises par le syndicat le plus unitairement possible dans un plan de revendications urgentes.

Ces questions posent la responsabilité des OS quant aux enjeux de l'élection présidentielle et quant à la préparation des lendemains de celle-ci.

Concernant les enjeux aujourd'hui, nous devons dénoncer l'offensive du Front National qui prétend proposer un programme social et organise le clivage entre les français en remettant en cause la nationalité de certains d'entre eux.

Le SNPES-PJJ/FSU a participé comme d'autres OS, à la dénonciation du FN et appelle tous les personnels à dénoncer partout la propagande nauséabonde de ce parti.

A l'opposé des orientations sécuritaires et libérales, le SNPES-PJJ/FSU réaffirme sa conception d'une Justice des mineurs basée sur sa spécificité, ses missions éducatives, et des moyens à la hauteur.

De même il défend tous les droits des travailleurs (droits sociaux, emplois, salaires, conditions de travail, santé, égalité hommes/femmes, non discrimination des minorités et des étrangers...)

Sur ces questions, nous savons parfaitement que le programme de Nicolas Sarkozy, s'il était réélu, entérinerait les régressions qu'il a portées depuis 5 ans, renforcerait les attaques et créerait de nouveaux reculs sociaux.

C'est pourquoi le SNPES-PJJ/FSU appelle à contrecarrer la montée du Front National et à tout faire pour empêcher la réélection de Nicolas Sarkozy.

Concernant le lendemain des élections, l'ensemble des OS doivent construire un cadre anti-sécuritaire et anti-libéral permettant de porter leurs revendications.

En ce sens, le SNPES-PJJ/FSU a initié depuis le début de l'année les conditions d'une mobilisation.

En refusant l'ordre du jour du CT Central le 17 février dernier lors duquel l'administration voulait nous limiter à l'étude des 9 cahiers des charges, nous avons posé nos propres jalons.

Nous avons imposé à ce CT une discussion autour de la situation scandaleuse des hébergements à la PJJ. Le 8 février nous avons organisé une réunion nationale regroupant des représentants de nombreuses structures. Les grèves qui se sont développées ces derniers temps (Auxerre, Montpellier, Marseille, Angoulême, cette semaine

Arras et la semaine prochaine Nantes) confirment que les conditions de travail des personnels et le sens donné à la prise en charge en hébergement des mineurs en difficulté sont de plus en plus attaqués par les orientations nationales et les faibles moyens alloués à ces établissements. Au-delà des groupes de travail proposés par l'administration au CT du 17 février, nous avons obtenu une audience avec le DPJJ le 29 mars où nous porterons des revendications permettant d'améliorer immédiatement le fonctionnement de ces structures.

Nous avons également imposé lors de ce CT, une réflexion sur le Milieu Ouvert et plus particulièrement sur la mise en place de la MJIE. Dans ces services les conditions de travail se dégradent de plus en plus du fait des pressions hiérarchiques et administratives. Le temps judiciaire prend le pas sur le temps éducatif imposant urgence et rapidité permanente. La pluridisciplinarité est remise en cause, avec notamment des attaques sur la place et le rôle des ASS. Le sens du travail est dévoyé, progressivement la charge de travail s'alourdit, les normes sont mises à mal. Nous avons obtenu que l'AC mette en place un travail sur ce point.

Enfin, le projet de suppression du temps FIR a entraîné la mobilisation intersyndicale des psychologues, qui s'est manifestée par de nombreuses réunions régionales. C'est le temps FIR qui permet la distanciation nécessaire, la formation permanente, l'écriture des rapports, et garantit le travail clinique des psychologues. Défendre le temps FIR, c'est défendre les espaces de réflexions et d'analyses de tous. C'est aussi se battre contre la rentabilisation du temps de travail de tous.

Une audience intersyndicale est prévue le 3 avril avec l'AC.

Au-delà de ces secteurs spécifiques, ce sont tous les personnels qui subissent des conditions de travail insupportables et des suppressions d'emplois.

Le démantèlement des fonctions administratives se traduit par l'attaque de la spécificité des missions, la mise en place des plateformes et, à la PJJ, par l'accroissement de la charge de travail et la réduction des effectifs.

Les adjoints techniques sont quant à eux sacrifiés par la privatisation de plus en plus importante des missions (entretien des locaux, repas...)

Le secteur de l'insertion à la PJJ est doublement attaqué par : la fermeture des UEAJ et la mise en place du DAA ; plus spécifiquement pour les jeunes par la remise en cause du statut de stagiaire et leur intégration dans le dispositif de Droit Commun.

Les personnels contractuels voient leur situation de plus en plus précarisée et beaucoup d'entre eux ne verront pas leur contrat renouvelé.

La réforme de la formation initiale des éducateurs et des directeurs, avec la mise en place de la pré-affectation, remet en cause l'effectivité d'une réelle formation.

Dans ce contexte, l'application de la loi Mercier (tribunal correctionnel des mineurs...) aggrave la situation juridique des mineurs et renforce la pression sur les personnels.

Dans tous les secteurs, dans tous les services, le mécontentement grandit à la PJJ. En plus de toutes ces réformes et de toutes ces attaques, les personnels constatent une stratégie de l'administration pour individualiser les pratiques et pour isoler les agents. Les personnels exigent de la DPJJ la prise en compte de leurs difficultés.

Pour organiser la solidarité, la CAN mandate le BN du SNPES-PJJ/FSU pour contacter les autres organisations syndicales de la PJJ et pour construire une mobilisation nationale des personnels autour des différents points évoqués

La CAN propose d'organiser une journée de grève nationale le 6 avril prochain la plus unitaire possible qui déclinerait régionalement les actions proposées.

Pour préparer cette mobilisation la CAN appelle tous les personnels à manifester leur mécontentement et leurs revendications :

- le 29 mars, jour de l'audience prévue sur l'hébergement par l'envoi de fax à l'AC au n° 01 44 77 68 62
- le 3 avril, jour de l'audience sur le temps FIR, en s'appuyant sur les collectifs de psychologues, à intervenir auprès des DT et des DIR et par l'envoi de fax à l'AC au n° 01 44 77 68 62
- A se servir de toutes les rencontres avec l'administration (audiences, CT.....) pour l'interpeller sur l'ensemble de ces sujets.

RAS LE BOL !

ORGANISONS LA GREVE POUR LE 6 AVRIL PROCHAIN !